



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | POMME DE TERRE

Lutte contre les repousses de pommes de terre « volontaires »

[Description](#)

[Les enjeux](#)

[Mesures préventives](#)

[Mesures curatives](#)

[Contexte législatif et réglementaire](#)

Description

Les repousses de pommes de terre, communément appelées « volontaires », sont des plants issus de tubercules laissés au sol après la récolte et qui se développent dans les cultures subséquentes. Dans la culture de la pomme de terre et celles en rotation, ces repousses sont considérées comme des mauvaises herbes, puisqu'elles sont indésirables. Les repousses sont difficiles à détruire, car il faut à la fois éliminer les parties aériennes et empêcher la formation de tubercules viables dans le sol.

Les enjeux

Pour la culture de la pomme de terre

- Maintien des agents pathogènes et des insectes nuisibles dans la culture ou à proximité.
- Annulation de l'effet « vide sanitaire » créé par les rotations.
- Apparition de foyer de contamination de maladies fongiques et virales, ainsi que de ravageurs.
- Dégradation de la qualité des lots de pommes de terre par l'augmentation des maladies comme la rhizoctonie (*Rhizoctonia solani*), la dartrose (*Colletotrichum coccodes*), la gale commune (*Streptomyces scabies*), la tache argentée (*Helminthosporium solani*), le mildiou (*Phytophthora infestans*), etc. (voir Tableau 1).
- Augmentation des applications de produits phytosanitaires.
- Occasionne des mélanges variétaux.

Conséquences des mélanges variétaux

- Déclassement pouvant aller jusqu'à l'impossibilité de vendre le lot pour la semence (voir Tableau 2).
- Retour d'un lot destiné à la consommation.

Tableau 1

DURÉE DE SURVIE DE DIFFÉRENTS AGENTS PATHOGÈNES	
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	1 an
Tache argentée (<i>Helminthosporium solani</i>)	1 an
Dartrose (<i>Colletotrichum coccodes</i>)	3 à 5 ans
Flétrissement bactérien (<i>Clavibacter michiganensis sepedonicus</i>)	2 à 5 ans
Gale commune (<i>Streptomyces scabies</i>)	10 ans
Rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>)	(Non déterminée) sous forme de sclérotés

Tableau 2

SEUILS DE TOLÉRANCE RÉGLEMENTAIRES POUR LES MÉLANGES DE VARIÉTÉS POUR LES POMMES DE TERRE DE SEMENCE		
Classe	% à la première inspection	% à l'inspection finale
Pré-élite	0,1	0
Élite I	0,1	0
Élite II	0,1	0
Élite III	0,2	0,05
Élite IV	0,2	0,1
Fondation	0,4	0,2
Certifiée	1	0,5

Tiré de : ACIA: PI-005 : Chapitre 5 -
Procédures d'inspection : Inspection sur pied
des pommes de terre de semence, annexe 8

Pour la culture de rotation

- Concurrence des volontaires avec la culture implantée.
- Diminution de la qualité, notamment dans les céréales (humidification des grains).
- Difficulté avec les équipements lors de la récolte.
- Possibilité de traitements phytosanitaires dans la culture de rotation pour protéger les champs de pommes de terre à proximité. La présence du doryphore en fin de culture peut nécessiter un traitement insecticide.

Tous ces éléments peuvent occasionner, tant à la culture de la pomme de terre qu'à celle de rotation, une baisse de rendement et/ou une baisse de qualité se traduisant en pertes économiques pour l'entreprise.

Le stade d'intervention adéquat constitue un défi de taille dans la lutte aux volontaires, puisque les repousses ont une levée très hétérogène et échelonnée sur toute la saison. C'est la raison pour laquelle une bonne planification de la gestion des volontaires doit être envisagée sur l'ensemble des rotations, et ce, dès la plantation des pommes de terre.

Mesures préventives

Mesures préventives		Recommandations
Rotations	Augmenter la durée entre les rotations	<ul style="list-style-type: none"> Minimum 2 ans sans pommes de terre
	Introduire des cultures qui facilitent la gestion des repousses	<ul style="list-style-type: none"> Céréales
	Choisir des céréales qui ont un effet « couvrant et étouffant » pour les repousses	<ul style="list-style-type: none"> Ray-grass Sarrasin Blé
Méthodes culturales	Éviter les labours d'automne (après les pommes de terre) pour ne pas enfouir les tubercules trop profondément	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 20 cm Même les plus petits tubercules peuvent germer
	Laisser les tubercules en surface	<ul style="list-style-type: none"> Destruction par le gel L'efficacité est liée à l'intensité et à la durée des températures négatives Plus de 50 h à -2 °C pour les tubercules en surface; les données sont très variables selon la variété et l'humidité du sol.
	Diminuer la quantité des petits tubercules laissés au champ	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser une récolteuse dont les barres d'arrachage sont plus rapprochées.
	Faciliter la récolte des tubercules par les arracheuses	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les techniques d'implantation Adapter l'écartement des chaînes d'arrachage en fonction des variétés et des conditions de récolte (gainage des chaînes en conditions sèches; faire tourner les rouleaux avaleurs du même sens ou du sens contraire selon les conditions). Adapter l'écartement de l'arracheuse à celui de la plantation et du buttage
Dépistages	Pratiquer des techniques culturales raisonnées	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier souvent la profondeur de terrage pour ne pas laisser ou couper des tubercules
	Adapter le temps de récolte pour ramasser le maximum de tubercules	<ul style="list-style-type: none"> Minimum de 3 semaines après le défanage pour faciliter le détachement des tubercules des stolons
	Surveiller les parcelles à risque ou avec des antécédents de mildiou	<ul style="list-style-type: none"> Dépister tous les 7 jours

Mesures curatives

Mesures curatives		Recommandations
Destruction manuelle	Élagage et contrôle des volontaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Dans la culture▪ En périphérie du champ▪ Dans les cultures de rotation
Lutte chimique	<p>Avant d'utiliser des pesticides, considérez d'abord les autres moyens de lutte possibles et renseignez-vous sur les dangers pour votre santé.</p> <p>Si des pesticides doivent être utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faites un dépistage et appliquez les produits dans les secteurs largement contaminés.▪ Choisissez les produits ayant l'IRS et l'IRE le plus bas (consultez l'outil SAgE pesticides).▪ Consultez les étiquettes et les fiches de sécurité des produits.▪ Portez l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis.	<ul style="list-style-type: none">▪ Les herbicides sont efficaces sur les parties aériennes seulement.▪ Ne permet pas de détruire les tubercules de nouvelle génération, ni ceux qui n'ont pas germé.

Contexte législatif et réglementaire

Selon la [Loi sur la protection sanitaire des cultures](#) (chapitre P-42.1, a. 5-14), toute personne doit prendre les mesures phytosanitaires pour éviter la transmission d'un organisme nuisible à une culture commerciale. De plus, l'inspecteur qui a des motifs raisonnables de croire au danger de propagation d'un organisme nuisible peut ordonner, aux frais du propriétaire ou du gardien d'une culture, de prendre les mesures phytosanitaires qu'il indique.

Ainsi, plusieurs de ces mesures peuvent concerner le contrôle des volontaires durant la saison ou lors de celles qui sont subséquentes. En effet, l'élimination des repousses fait partie des méthodes de lutte contre plusieurs [maladies réglementées](#) de la pomme de terre, notamment le flétrissement bactérien, le mildiou, les virus qui causent la mosaïque de la pomme de terre (PVY) et le virus de l'enroulement de la pomme de terre (PLRV).



Symptômes de mosaïque ([virus Y](#))
Photo : MAPAQ



Enroulement de la pomme de terre ([PLRV](#))
Photo : IRIS phytoprotection

Pour plus d'information

- [Repousses de pommes de terre](#), Fiche adventice, Perspectives agricoles, N° 355, avril 2009.
- Bretagne Plants, [La lutte contre les repousses de pomme de terre](#), Fiche technique, avril 2005.
- Bulletin d'information N° 2, 10 mai 2016 : [Mildiou de la pomme de terre : mesures de lutte préventives](#).
- [Liste de vérification des pesticides pour les producteurs agricoles](#) (la liste est disponible en téléchargeant le fichier Excel offert à la droite de la page), CNESST, page consultée le 9 mars 2021

Cette fiche technique a été rédigée par Josée Tremblay (MAPAQ) et révisée par Marie-Pascale Beaudoin, agr. et Louise Thériault, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

10 mars 2021